

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-3
Pédagogie spécialisée: comment obtenir des prestations	3
Clause du besoin	4
Nouveau droit comptable suisse	5
Fin de la Commission d'éthique de l'AMG et de la Société médicale	7
Candidatures	7-12
Mutations	12
Changements d'adresses	13
Ouvertures de cabinets	13
Petites annonces	15
A vos agendas!	15-16

### Macaron de stationnement

Le renouvellement s'effectue  
directement auprès du  
Nouvel Hôtel de Police

Service financier  
Chemin de la Gravière 5  
1277 Acacias  
Tél. 022 427 52 30



## Montre le bon exemple!

Cette injonction de mes parents résonne encore dans mes oreilles. «Les bêtises de tes camarades ne sont pas une raison d'en faire toi-même. Tu dois montrer l'exemple, le bon exemple.» Les années ont passé. Ces propos moralisateurs n'ont plus cours et peut-être sont-ils délétères. La règle d'une société compétitive, c'est de travailler en priorité à la réalisation de soi-même. Inutile de devenir un modèle de moralité ou de dévouement. On doit évidemment soigner ses potes et ses clients, faire ami-ami, mais le principe dominant, c'est de rouler chacun pour soi. Itou en politique.

L'Etat doit-il montrer l'exemple lorsqu'il surveille les caisses-maladie? Certainement. On attend qu'il le fasse avec rigueur et y consacre les ressources nécessaires. L'Office fédéral de la santé publique (après celui des assurances sociales) a longtemps affirmé que c'était le cas. Tout est sous contrôle. Circulez! Il n'y a rien à voir. Nous avons pourtant fini par comprendre que l'Office manquait de moyens et qu'il n'avait guère que le pouvoir de vérifier les additions et d'exiger une augmentation des primes insuffisantes pour assurer la solvabilité de

l'assureur. Qu'a-t-il fait pour corriger les primes excessives dénoncées depuis bientôt treize ans à Genève? Apparemment rien. Il faut dire que c'est facile de charger ceux qui coûtent déjà cher. Ça ne surprend pas et même les intéressés ne peuvent que faire acte de contrition.

Je relis en effet un article de la *Tribune de Genève* daté du 12 octobre 2000. Il nous apprend, quel scoop, que le Département de l'action sociale et de la santé publique a trouvé comment baisser les primes d'assurance-maladie. Thérèse Laverrière, alors directrice du Service de l'assurance-maladie, a constaté en trois ans une différence de 86 millions entre les montants versés au fonds de compensation par certains assureurs et ceux perçus. Ainsi les caisses constituent des réserves en surestimant leurs besoins et en augmentant excessivement les primes sans correction ultérieure. Il y a même une surestimation importante des dépenses pour les EMS. Ce papier conclut que le Conseil d'Etat a décidé d'adresser ses observations à Ruth Dreifuss. Dont acte. Si le canton s'en rend compte à ce moment, c'est qu'il obtient un droit

Ä

K

ÄRZTEKASSE

C

M

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Votre patient au cœur de notre plateforme **INTERNET Médionline**:  
venez découvrir notre nouveau **DMI**

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

de regard sur les comptes des caisses dès juillet 1999, nous dit-on. Le temps a passé et les réserves abusives ont grossi. Le message du Conseil fédéral déposé l'année dernière<sup>1</sup> fait état de 462 millions payés en trop par les assurés du canton de Genève, état 2010. Zurich, Vaud, Tessin, Neuchâtel, Thurgovie et Bâle-Ville sont dans la même situation. Sous la pression des cantons concernés, le Conseil fédéral a bien dû admettre qu'il y avait un problème et s'est fendu d'une proposition à mi-chemin entre homéo et naturopathie. La taxe CO<sub>2</sub> sera utilisée pour faire une compensation très partielle. Ceux qui ont trop peu payé rétrocéderont au plus le montant de cette taxe, ceci pendant au maximum 6 ans. Ma police d'assurance maladie indique une rétrocession de 2.95 francs par mois soit moins de 1% de ma prime d'assurance obligatoire. Je vois mal comment on arrivera à corriger à 49% le trop payé par les assurés genevois...

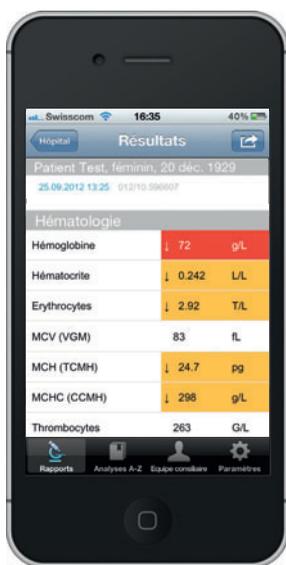
Et voilà que la Commission CSSS-E rejette le principe de cette compensation, déjà fort symbolique, au motif que des assurés qui ont changé de canton pourraient passer deux fois à la caisse. L'indignation est générale. Les primes doivent être fixées par canton. Si

elles ont permis la constitution de réserves excessives dans un canton, il faut les réduire jusqu'à correction des réserves. Ça ne paraît pas très compliqué. Mais le projet biscornu présenté par le Conseil fédéral tient de l'art de noyer le poisson. Il m'a d'ailleurs fait douter de ma calculette. Selon le tableau qui figure dans le message du Conseil fédéral, 1846 millions ont été payés en trop dans sept cantons et 1193 millions manquent dans les autres. Où est passée la différence? Les assureurs le savent peut-être...

La manière dont fonctionnent nos autorités est de moins en moins lisible. Le verbe gruger ne se trouve pas dans la Constitution fédérale, ni dans la LAMal. Et ne me dites pas que cette histoire de primes perçues en trop résulte d'une malheureuse erreur de calcul. Si c'était vrai, il y a longtemps qu'elle aurait été corrigée. Ne me dites pas non plus que le Surveillant des prix confond prix et coûts en toute innocence. Que le prix des actes médicaux n'augmente pas plus que les salaires et les prix à la consommation paraît légitime. Mais geler les coûts en compensant toute augmentation de volume par une baisse de prix n'est applicable dans aucun domaine économique. En



## Toujours à jour avec Viollier App



### Rapports

Valeurs de référence, résultats antérieurs, PDF : rapports simples, cumulatifs, de microbiologie, de pathologie et de cardiologie

### Analyses A – Z

Répertoire des analyses avec matériel pour la préanalytique, durée des analyses, valeurs de référence et spécialistes appropriés de l'équipe consiliaire

### Equipe consiliaire

Répertoire de l'équipe consiliaire, avec adresse e-mail et numéro de téléphone direct, permettant de contacter les spécialistes appropriés 24h/24 et 365 jours par an.

Disponible de suite et gratuitement dans l'App Store



**Résultats de laboratoire – partout et à tout moment**

Viollier Genève SA | Rue Viollier 4 | 1207 Genève | T +41 (0) 22 849 85 85 | F +41 (0) 22 849 85 86

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0) 22 789 63 63 | F +41 (0) 22 789 63 64

contact@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

somme, le message est: si vous travaillez plus, vous gagnerez moins! La neutralité des coûts de l'introduction de Tarmed est désormais une mystification entretenue par les assureurs-maladie et répétée en chœur par le Surveillant des prix, le Conseil fédéral et les parlementaires.

A qui faire confiance aujourd'hui? Aux banquiers? Aux top-managers? Aux politiques? Aux instances ju-

diciaires? En tout cas pas à ceux qui puisent leur inspiration dans des méthodes de voyous ou s'en accommodent. L'équité reste incontournable. «Montre le bon exemple!» disaient mes parents.

Pierre-Alain Schneider

<sup>1</sup> Message du Conseil fédéral relatif à la modification de la loi sur l'assurance-maladie du 15 février 2012

## Pédagogie spécialisée: comment obtenir des prestations

*Rapport médical pour l'octroi de prestations pour la pédagogie spécialisée: entrée dans l'enseignement spécialisé ou renouvellement de mesures déjà octroyées*

Dans le cadre de la nouvelle péréquation financière, les cantons assument depuis janvier 2008 les coûts liés aux prestations de la pédagogie spécialisée, qui étaient pris en charge auparavant par les offices cantonaux de l'Assurance invalidité. Cela implique une modification des procédures d'octroi, que les médecins se doivent de connaître.

Les prestations concernées incluent l'éducation précoce spécialisée (de 0 à 4 ans), et jusqu'à 20 ans l'enseignement spécialisé, la logopédie et la psychomotricité. C'est la raison pour laquelle le Secrétariat à la pédagogie spécialisée (SPS) a été créé, actuellement rattaché à l'Office de la Jeunesse. Il est l'autorité compétente pour l'octroi de ces mesures individuelles renforcées en pédagogie spécialisée et pour leur financement, hormis celui de l'enseignement spécialisé dispensé en école privée non subventionnée ou à domicile.

Il comporte une unité clinique pluridisciplinaire composée de professionnels en exercice, spécialistes des domaines concernés, dont un pédopsychiatre consultant. Les décisions se prennent sur la base des rapports d'évaluation (médical, pédagogique, logopédique ou psychomoteur). Le SPS garantit le secret médical et la protection des données confidentielles.

Les critères d'octroi sont explicités dans l'article 15, alinéa 3 du nouveau règlement sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (RIJBEP), entré en vigueur le 29 septembre 2011, que l'on peut consulter à l'adresse internet suivante :

[http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_C1\\_12p01.html](http://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_C1_12p01.html).

Dans les annexes de ce règlement sont également listées les maladies génétiques, l'ensemble des diagnostics, autres que génétiques, donnant droit à ces prestations, et les troubles donnant droit aux prestations d'école spécialisée de manière conditionnelle, avec les codes CIM-10 correspondants.

Il faut veiller à suffisamment décrire l'ampleur du trouble et/ou à mentionner les différents troubles justifiant le remboursement des prestations.

Pour le SPS:

Dr Monique Gauthey,  
médecin pédopsychiatre référent

Maryline Mottet, responsable du SPS,  
[maryline.mottet@edu.ge.ch](mailto:maryline.mottet@edu.ge.ch)

**Médecins, pour vos patients en fin de vie,  
en alternative à l'hôpital, pensez à la Maison de Tara:**  
[www.lamaisondetara.ch](http://www.lamaisondetara.ch)  
tél: 022 348 86 66

## Clause du besoin

La limitation de l'admission à pratiquer à charge de l'assurance-maladie obligatoire inscrite dans l'article 55a LAMal a été en vigueur de juillet 2002 à décembre 2011. Cet article a été modifié à plusieurs reprises.

Après l'échec de la votation sur le *Managed Care*, le Conseil fédéral a proposé au Parlement une mesure urgente consistant à rétablir cette limitation dès le 1<sup>er</sup> avril 2013. Le nouvel article 55a LAMal proposé est identique à celui en vigueur en 2011. Il concerne les pharmaciens et médecins pratiquant à titre dépendant ou indépendant ainsi que les médecins du secteur ambulatoires des hôpitaux et autres institutions de soins.

Sont exemptés:

- les médecins praticiens sans autre titre postgrade
- les spécialistes en médecine interne générale sans autre titre postgrade
- les pédiatres.

L'application sera confiée aux cantons comme précédemment.

Le projet d'ordonnance prévoit que l'admission à pratiquer échoit s'il n'en est pas fait usage après un délai de 6 mois, sauf justes motifs tels que maladie, maternité ou formation postgraduée. Ce délai peut être prolongé de 6 mois par les cantons, soit 12 mois au total.

Actuellement, il s'agit donc d'un projet de loi soumis au Parlement qui peut l'accepter comme le refuser ou en modifier les conditions. Au plus tôt, la décision sera prise lors de la session de printemps qui débute le 4 mars 2013. Si le caractère urgent est admis, l'entrée en vigueur peut alors intervenir le 1<sup>er</sup> avril.

PAS

Vos patients le consultent:  
Pensez à consulter le site  
[www.planetesante.ch](http://www.planetesante.ch)!



## ID Imagerie & Développement

### Qualité • Disponibilité • Service

La compétence et l'accueil  
au service de votre diagnostic

[www.imagerive.ch](http://www.imagerive.ch)

- IRM (résonance magnétique)
- CT (scanner)
- Echographie / Doppler
- Mammographie numérique Low Dose
- Dépistage
- Radiologie numérique
- Radiologie dentaire (cone-beam)
- Minéralométrie / Ostéodensitométrie
- Scintigraphie osseuse
- Imagerie interventionnelle




**Prenez rendez-vous au : 022 818 58 58**

2 adresses à Genève

Rue de Rive 1 – 1204 Genève

Av. de Beau-Séjour 6 – 1206 Genève





1006411

# Nouveau droit comptable suisse – Quels impacts pour vos comptes annuels?

## Modification et entrée en vigueur

Les Chambres fédérales ont adopté la modification du Code des obligations (CO) relative au droit comptable. Il s'agit principalement des articles 957 à 967 CO traitant de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes annuels. Toutes les entreprises devront s'y conformer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, avec toutefois un délai possible de transition de deux ans. Ainsi les entreprises devront obligatoirement présenter leurs comptes selon ces nouvelles prescriptions au plus tard à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Compte tenu de l'impact significatif de ces changements, il sera primordial d'en anticiper la mise en œuvre. Les principales modifications ainsi que les impacts sur les comptes annuels sont présentés ci-après.

## Qui est concerné et quels sont les critères applicables?

L'établissement des comptes sera désormais indépendant de toute forme juridique. Les entreprises individuelles et les sociétés de personnes qui ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 500 000 CHF, ainsi que les personnes morales, auront l'obligation de tenir une comptabilité et de présenter des comptes. Concrètement, cela signifie qu'il ne sera plus possible de tenir une comptabilité selon les recettes et les dépenses. La loi regroupe ces entreprises sous la dénomination de «PME».

## Existe-t-il des allègements?

Oui, le nouveau droit comptable parle d'allègements pour les «micro-entreprises». Il s'agit des entreprises individuelles et des sociétés de personnes qui n'atteignent pas les critères d'une «PME» définis ci-dessus. Ces dernières pourront tenir une comptabilité des dépenses et recettes et n'auront pas l'obligation d'établir une annexe aux comptes annuels.

Les personnes morales qui n'atteignent pas un chiffre d'affaires de 100 000 CHF pourront également tenir leur comptabilité selon le «carnet du lait».

## Quels sont les impacts?

Les principales conséquences pour les médecins organisés en raison individuelle avec un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 CHF seront les suivantes: enregistrement des débiteurs et des prestations non factu-

rées, comptabilisation de comptes transitoires pour les produits encaissés d'avance et les charges à payer, enregistrement des créanciers à la date du bouclage.

Ces «PME» auront également l'obligation de présenter une annexe aux comptes annuels. Cette dernière contient habituellement des informations supplémentaires sur l'entreprise.

Les «grandes entreprises» (catégorie dont les cabinets médicaux ne font généralement pas partie) se trouveront confrontées à des obligations additionnelles qui ne seront pas détaillées dans le présent article.

## Que cela signifie-t-il concrètement pour les «PME»?

Par exemple, tous les traitements exécutés à la date de bouclage mais non facturés devront être estimés. Il s'agira alors soit de débiteurs (si la facture est établie), soit de travaux en cours (s'il s'agit d'une estimation des prestations fournies par le médecin). Du côté des dépenses, si une facture d'un fournisseur arrive après la date de clôture des comptes pour des prestations fournies ou des biens livrés avant la date du bilan, il sera possible de la reconnaître dans l'exercice concerné.

## Que cela change-t-il au niveau fiscal?

Le fait de ne plus pouvoir tenir une comptabilité selon des dépenses et des recettes va générer, notamment, la reconnaissance d'un chiffre d'affaires concordant avec l'année civile. Il est fort probable que ce changement de principe comptable entraîne des conséquences fiscales non négligeables dès l'année de transition. Il est dès lors vivement conseillé d'anticiper ces changements en:

- identifiant dans quelle catégorie votre société se trouve;
- estimant l'impact de ces nouveaux principes comptables sur la détermination du résultat annuel imposable;
- préparant au mieux la transition, notamment en trouvant des solutions en termes de fiscalité avec l'aide de votre conseiller financier.



## RADIOLOGUES FMH

- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler
- Dsse Anne-Françoise Schwieger
- Dr René de Gautard

## CARDIOLOGUE FMH

- Dsse Monica Deac

IRM 1.5 Tesla

CT 64 barrettes

Radiologie conventionnelle  
et dentaire numérisée

Échographie Doppler

Mammographie digitalisée

Imagerie cardiovasculaire  
non invasive

Ostéodensitométrie

Archivage numérique

Traitement radiologique  
de la douleur

**DU LUNDI AU VENDREDI 8-18h**  
**RDV : 022 347 25 47**

1 route de Florissant  
1206 GENEVE

- Tél : +41 (0)22 347 25 47
- Fax : +41 (0)22 789 20 70
- Email : [info@medimagesa.ch](mailto:info@medimagesa.ch)
- [www.medimagesa.ch](http://www.medimagesa.ch)

1006209



POST TENERZAS LUX



## CLINIQUE DE JOLI-MONT

Etablissement public médical placé sous la responsabilité du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réadaptation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement a également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire de répit (UATr).

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1850 patients et résidents chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée, dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 15 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

Clinique de Joli-Mont  
45, avenue Trembley  
1211 GENÈVE 19

Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10

[info@cliniquedejolimont.ch](mailto:info@cliniquedejolimont.ch) – [www.cliniquedejolimont.ch](http://www.cliniquedejolimont.ch)

1006420



CLINIQUE GENEVOISE  
DE MONTANA

## Pour votre santé, prenez de l'altitude

**Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :**

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

**Admissions sous 48h**

027/485 61 22 – [contact-cgm@hcuge.ch](mailto:contact-cgm@hcuge.ch) – [www.cgm.ch](http://www.cgm.ch)

**VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES**



POST TENERZAS LUX

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Clinique genevoise de Montana  
Impasse Clairmont 2  
3963 Crans-Montana

1005495





#### TOUTES MODALITÉS DERNIÈRES GÉNÉRATIONS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique – interventionnelle •  
Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie diges-  
tive – oncologique • Imagerie Cardio-Vasculaire • Centre de  
la douleur • Consultation d'oncologie interventionnelle

#### RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ

Dr Jean Baptiste MARTIN

Dr Frank KOLO CHRISTOPHE

Pr Frank PILLEUL

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H30

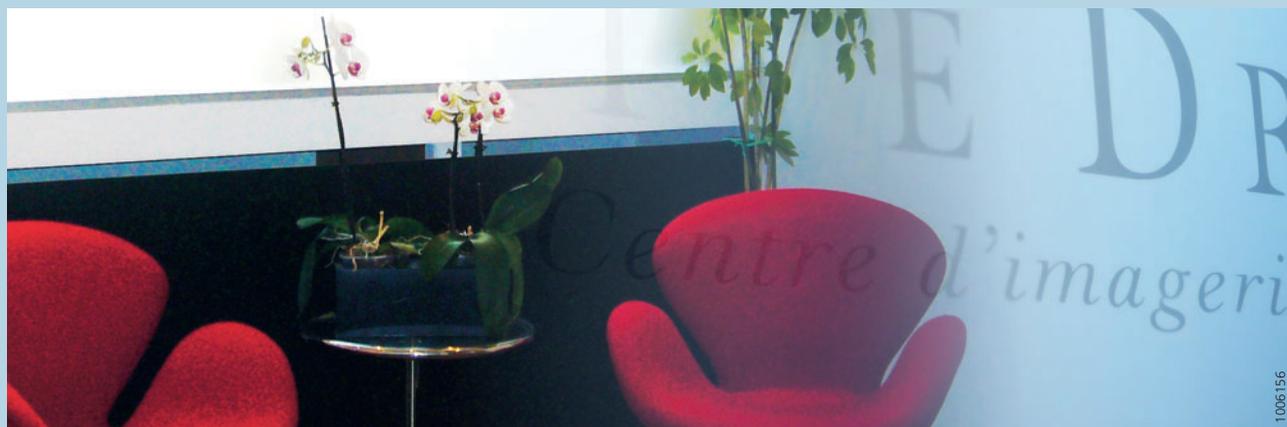
Vendredi 7H30 – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS

022 545 50 50

Lundi au Jeudi 8H – 18H30

Vendredi 8H – 17H



1006156

21 rue de Chantepoulet, 1201 GENEVE | Tél : + 41 22 545 50 50 | Fax : + 41 22 545 50 51 | Email : info@cird.ch | www.cird.ch

**AROMED**   
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS

**LA FONDATION DE PRÉVOYANCE  
DES MÉDECINS**

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch

1006421

finance  
**Fisca**   
Conseils en prévoyance  
et patrimoine

**20 ans d'expérience à votre service pour  
l'installation de votre cabinet médical**



FISCA finance sa  
Case postale 1153  
CH – 1260 Nyon 1

FINMA N° 24136

ASSURANCES

Tél. 058 911 08 00  
www.fiscafinance.ch  
info@fiscafinance.ch

1006161

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Natacha BRUHIER  
Clinique Corela  
Chemin de Normandie 14, 1206 Genève  
Née en 1966, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1996 (France), reconnu en 2011  
Titre postgrade oto-rhino-laryngologie, 1998 (France) reconnu en 2011

Le Dr Natacha Bruhier a une pratique de l'ORL essentiellement tournée vers l'exploration et le traitement des vertiges. Depuis plusieurs années, elle travaille en qualité de praticien hospitalier avec une affection particulière pour la pédiatrie, domaine auquel elle a consacré plusieurs publications. Elle a été recrutée par la Clinique Corela pour se consacrer à l'exploration des vertiges en pratique expertale. Son souhait est de développer une pratique de soins centrée sur les vertiges, en particulier chez les enfants et les personnes âgées.

Dr Alexandra CALMY  
HUG – Unité VIH / Sida  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Née en 1969, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1994  
Titres postgrades en médecine générale interne, 2002, et en infectiologie, 2011

Alexandra CALMY a suivi ses études à Genève, et obtenu son diplôme de médecin en mars 1994. Elle a finalisé une formation en médecine interne générale en 2002, tout en s'investissant dans la prise en soin des patients séropositifs pour le VIH en Suisse, ainsi que dans les pays du Sud (avec l'association Médecins Sans Frontières). Elle fait un PhD en recherche clinique à Sydney en Australie, puis après son retour en Suisse, elle finalise une spécialisation en infectiologie en 2010. Elle est actuellement responsable de la consultation VIH/SIDA au sein des HUG à Genève.

Dr Panayiotis CHRISTOFILOPOULOS  
Rue Saint-Joseph 39, 1227 Carouge  
Né en 1977, nationalités grecque et française  
Diplôme de médecin en 2002 (Hongrie), reconnu en 2007  
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2011

Après avoir suivi ses études à l'Université de Pécs (Hongrie) et obtenu son diplôme de médecin en 2002, le Dr P. Christofilopoulos a eu l'opportunité de se former aux HUG, au sein du service de chirurgie orthopédique du Prof. P. Hoffmeyer. Spécialiste FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, il est actuellement responsable du Team hanche aux HUG.

Dr Samira DAOU KEMMAR  
Clinique de la Colline  
Avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève  
Née en 1976, nationalité française  
Diplôme de médecin en 2007 (France), reconnu en 2010  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2007 (France), reconnu en 2010

Après avoir suivi des études à Paris et à Strasbourg et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a ensuite obtenu un doctorat supplémentaire en bactériologie en 2011 via une formation à Paris et à Genève. Après 2 ans d'activité médicale aux HUG, elle est actuellement spécialiste en médecine interne installée en ville au sein de la Clinique de la Colline depuis décembre 2012.

Dr Frédérique DUGOUGEAT ép. PILLEUL  
Centre Imagerive Rive Droite  
Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève  
Née en 1969, nationalité française  
Diplôme de médecin en 2001 (France), reconnu en 2010  
Titre postgrade en radiologie, 2001 (France), reconnu en 2010

D'origine canadienne, elle a effectué ses études de médecine en France où elle a obtenu son diplôme de médecin spécialiste en radiologie en juillet 2001. Elle est sous-spécialisée en imagerie anténatale et pédiatrique.

Dr Bernard GALL  
Rue Charles-Humbert 8, 1205 Genève  
Né en 1956, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1985 (France), reconnu en 2012  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 1988 (Allemagne), reconnu en 2012

Il a suivi ses études à Strasbourg en France et obtenu son diplôme d'Etat de médecin en 1985. Il est parti en Allemagne au Akademische Lehrkrankenhaus Winterberg Saarbrücken qui l'a diplômé en gynécologie-obstétrique en 1998 et nommé Oberarzt. Il s'est installé dans un cabinet en Moselle, puis en Haute-Savoie tout en ayant une activité de chirurgien-accoucheur en hôpital. Il est à Genève depuis octobre 2012.

Dr Florent GUIRAND-CALADOU  
Route de Malagnou 2, 1208 Genève  
Né en 1965, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1997 (France), reconnu en 2005  
Titre postgrade de médecin praticien, 1997 (France), reconnu en 2005

Le Dr Florent GUIRAND-CALADOU obtient en France une qualification en médecine générale, puis a acquis une formation en médecine hyperbare. Il a été successivement médecin-répondant pour International SOS, médecin coordinateur pour le CICR, directeur médical pour AXA Assistance, médecin référent du navire Le Club Med 2 avant de venir s'installer en Suisse en 2005. En septembre 2011, il fonde Lily Medical Partners. En décembre 2012, il s'installe comme médecin praticien en médecine générale et médecin hyperbare à Genève.

Dr Abdelghani HASSANI  
Rue de la Madeleine 11, 1204 Genève  
Né en 1964, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2010  
Titre postgrade de médecin praticien, 2010

Sa carrière professionnelle a été marquée par différentes spécialités notamment l'obtention du diplôme en médecine du sport aux

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

HUG, une formation psychiatrique, une expérience en médecine interne et en chirurgie. C'est ce qui lui a permis de s'enrichir surtout dans la prise en charge du patient qui est son centre d'intérêt.

Dr Carol JUNGO NANÇOZ  
Maternité – HUG  
Boulevard de la Cluse 30, 1211 Genève 14  
Née en 1976, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2001  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2011

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle a travaillé deux années dans des hôpitaux romands (HFS, GHOL et CHUV). Elle a poursuivi et terminé sa formation de spécialiste en gynécologie-obstétrique aux HUG en 2010. Elle est actuellement cheffe de clinique dans le département de gynécologie-obstétrique des HUG.

Dr Elisabeth LANGENSKIÖLD  
Route de Frontenex 90, 1208 Genève  
Née en 1976, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2001  
Titres postgrades en médecine interne générale, 2009, et en pneumologie, 2012

Après avoir suivi ses études à Genève où elle a obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle a effectué la majorité de sa formation postgrade au CHUV. Ayant obtenu les titres de spécialiste en médecine interne en 2009 et en pneumologie en 2012, elle exerce actuellement au CHUV comme cheffe de clinique en pneumologie. Elle projette de s'installer en ville de Genève au printemps 2013.

Dr Laurent LAOUST  
Médicentre Balxert  
Avenue Louis-Casaï 27, 1209 Genève  
Né en 1966, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1998 (France), reconnu en 2006  
Titre postgrade en oto-rhino-laryngologie, 1998 (France), reconnu en 2006

Oto-rhino-laryngologiste formé dans les hôpitaux de Lyon, ancien chef de clinique chez le Prof. Dubreuil (Lyon), il est détenteur d'une qualification complémentaire en chirurgie de la face et du cou. Il exerce en médecine ORL libérale depuis 1999 en Haute-Savoie, ainsi qu'à temps partiel à Genève depuis 2006.

Dr Anaïs LUYA SCHMIDT  
Genève Médecins (Gemed)  
Avenue Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge  
Née en 1977, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2004  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a travaillé deux ans à l'Hôpital de la Tour, puis a suivi une formation aux HUG en médecine interne, en gériatrie puis en médecine de premier recours. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle travaillera dès janvier 2013 à Gemed et aux urgences de la Clinique des Grangettes et

gardera une activité de consultant au sein des urgences ambulatoires des HUG.

Dr Carine LUYET  
HUG – Maternité  
Boulevard de la Cluse 30, 1211 Genève 14  
Née en 1973, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2000  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2011

Ayant obtenu son diplôme de médecin en 2000 à Genève, elle a débuté sa formation en gynécologie et obstétrique à l'hôpital de Sion, puis à Nyon. Elle effectue à Genève son année de chirurgie, puis travaille en tant que médecin interne dans le service de gynécologie et obstétrique à la Maternité de Genève. Elle obtient son titre postgrade en gynécologie et obstétrique, ainsi qu'une formation approfondie en gynécologie opératoire en 2011. Actuellement, elle travaille comme cheffe de clinique en gynécologie opératoire à la Maternité de Genève.

Dr Nikolaos MAVRAKANAS  
HUG – Service d'ophtalmologie  
Rue Alcide-Jentzer 22, 1205 Genève  
Né en 1980, nationalité grecque  
Diplôme de médecin en 2006 (Grèce), reconnu en 2006  
Titre postgrade en ophtalmologie, 2010 (Grèce), reconnu en 2010

Il a été formé comme ophtalmologue aux HUG. En complétant sa formation, il a travaillé comme chef de clinique pendant deux ans et il a été ensuite choisi pour entreprendre une sous-spécialité de deux ans dans le glaucome au Birmingham & Mildand Eye Centre et au Moorfields Eye Hospital à Londres. En plus de son expérience clinique, il a obtenu un doctorat de l'Université de Genève pour sa recherche expérimentale dans la chirurgie de glaucome et il a publié plus de 20 articles scientifiques dans des journaux ophtalmiques internationaux. Actuellement, il est affilié avec les HUG comme chef de clinique. Son focus est dans le diagnostic et le traitement du glaucome, y compris des options médicales, laser et chirurgicales ainsi que la chirurgie de la cataracte.

Dr Dan Dumitru NICULESCU  
Chemin du Vieux-Vésénaz 41, 1222 Vésénaz  
Né en 1968, nationalités roumaine et canadienne  
Diplôme de médecin en 1997 (Roumanie), reconnu en 2011  
Titre postgrade de psychiatrie et psychothérapie, 2011 (France), reconnu en 2012

Il a obtenu son diplôme de médecin en 1997 et travaillé comme généraliste deux ans, ensuite deux ans et demi dans l'industrie pharmaceutique en Roumanie. En 2001, détour de cinq ans au Canada pour des études en management stratégique, couronnés par un diplôme de maîtrise ès sciences de gestion aux HEC Montréal. Passionné par la psychiatrie, il revient à la médecine en 2007 et travaille cinq ans à l'hôpital psychiatrique d'Annecy. En 2011, il devient psychiatre et obtient un Diplôme Universitaire (DU) de pédopsychiatrie et un DU de psychopharmacologie en France. Il a fait en parallèle 4 ans de spécialisation en psychiatrie aux HUG, en Suisse. Psychiatre libéral depuis janvier 2012.

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Patrick PETIGNAT  
Boulevard de la Cluse 30, 1211 Genève  
Né en 1964, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1995  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2003

Il a effectué ses études de médecine à Lausanne, où il a obtenu son diplôme de médecin. Docteur en médecine de l'Université de Bâle, il a poursuivi sa formation en gynécologie en Suisse et au Canada. Spécialiste FMH en gynécologie obstétrique avec une formation approfondie en gynécologie oncologique, Patrick Petignat est le médecin-chef du service de gynécologie des HUG. Il est devenu professeur associé au Département de gynécologie et obstétrique de la Faculté de médecine en 2010, puis a été promu à la fonction de professeur ordinaire en août 2011.

Dr Tomoe STAMPFLI ANDRES  
HUG – Service de cardiologie  
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Née en 1974, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1999  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2006 et en cardiologie, 2009

Après avoir fait ses études de médecine à Genève, elle a obtenu son diplôme en 1999. Elle a effectué sa formation de médecine interne aux HUG jusqu'en 2006, puis a poursuivi une spécialisation en cardiologie à l'Hôpital de l'Île à Berne jusqu'en 2009. Elle obtient le titre de spécialiste en médecine interne en 2006, puis de cardiologie en 2009. Elle travaille comme cheffe de clinique dans le service de cardiologie des HUG.

Dr Muriel VIRET  
Office Médico-Pédagogique  
Rue des Sources 16, 1205 Genève  
Née en 1977, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2001  
Titres postgrades de médecin praticien, 2010, et en anesthésiologie, 2012

Après avoir accompli ses études de médecine à Lausanne et Berlin, elle obtient son diplôme de médecin en 2001. Elle se spécialise ensuite en anesthésiologie à Zurich, puis à Genève où elle exercera comme cheffe de clinique en anesthésie, puis aux soins intensifs de pédiatrie. Depuis 2010, elle travaille à la consultation pour enfants de l'office médico-pédagogique.

Dr Tristan ZAND  
Centre d'Imagerie d'Onex  
Route de Chancy 98, 1213 Onex  
Né en 1971, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1997  
Titre postgrade en radiologie, 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1997, il a suivi une formation en radiologie adulte et pédiatrique aux HUG. Parallèlement, il continue à pratiquer son expertise en informatique médicale et dans les nouveaux médias, acquise en marge de sa formation médicale dans le domaine privé et en milieu universitaire.

Dr Line ZÜRCHER PFUND  
Hôpital des enfants  
Service d'orthopédie pédiatrique  
Rue Willy-Donzé 6, 1211 Genève 14  
Née en 1976, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2001  
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle se forme en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur à Payerne, puis aux HUG. Elle obtient son doctorat en médecine à Genève en 2006 et le titre de spécialiste en 2008. Cheffe de clinique dans le Service d'orthopédie pédiatrique des HUG depuis 2007, elle complète sa formation en chirurgie orthopédique pédiatrique avec un fellowship dans un centre de référence à Marseille en 2009 et 2010.

**proximos**  
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (IMAD, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que la IMAD, la CSI et Genève Médecins.

**Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)**

Av. Cardinal-Mermillod 36  
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80  
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch  
www.proximos.ch

11006515

## Candidatures à la qualité de membre actif à titre associé \_\_\_\_\_

Candidature à la qualité de membre actif à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève ; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1):

Dr Majid Hussam AL-SHALTCHI  
Avenue Industrielle 4-6, 1227 Carouge  
Né en 1971, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1996  
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2004

Après avoir terminé ses études à l'Université de Bâle et obtenu son diplôme de médecin en 1996, il est parti effectuer une formation postgrade en psychiatrie et psychothérapie à Zurich, Crans-Montana, Berne et Bienne. Actuellement, il pratique comme médecin praticien depuis 2005 dans le canton de Neuchâtel (Neuchâtel, Le Locle). Il est installé à Genève depuis novembre 2012.

Dr Dejan STOJILJKOVIC  
Cité Générations  
Route de Chancy 98, 1213 Onex  
Né en 1967, nationalité serbe  
Diplômes de médecin en 2012  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2012

Après avoir terminé ses études de médecine à l'Université de Belgrade, il a pratiqué la médecine générale pendant deux ans en Serbie. Après son arrivée en Suisse, il a travaillé d'avril 2001 à octobre 2005 comme médecin assistant en chirurgie d'abord à l'Hôpital du Jura à Delémont, puis à l'Hôpital de la Riviera à Montreux. A partir d'octobre 2005, il a commencé la formation de gynécologie-obstétrique en travaillant comme médecin assistant à l'Hôpital de la Chaux-de-Fonds, puis à l'Hôpital du Chablais à Aigle, suivi d'une année d'assistantat au CHUV à Lausanne. Il s'installera prochainement à 40% à Genève travaillant en même temps à 60% dans le canton de Vaud.

## Mutations \_\_\_\_\_

**Nouveaux membres** (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Patrick BAUD, Alexis BONVIN, Djamel Eddine BRAKENI, Catherine DERRIEN SOMON, Anabela DUPREZ, Marie-Annick FAURE, Yvan GREEN, John JENNY, Silke KRATTEL CANELLAS, Pierre LOUBEYRE, Odile MALKA CLASSEN, Hermes MIOZZARI, Anne-Pascale OURY, Sylvie RAY, Antoine ROBERT, Asita Simone SARRAFZADEH-KHORASSANI, Anca Cristina SECAS, Ludmila STAUFFACHER, Mojdeh TEBYANIAN, Bernardo VARGAS, Olivia VEIT, dès le 4 janvier 2013.

**Membres actifs à titre honoraire** (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG ; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle ; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, art. 6) :

Docteur Christophe STELLING, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Membres en congé** (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans; le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Fabienne LOSEY, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Membres passifs** (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Pierre CHAVAZ, Minh-Huong CAO-NGUYEN, Marianne LORENZ, Parvine MOVAREKHI-BAHAR, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Contrats de médecin-conseil et de médecins du travail** (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Francesco CONTI, Dr Dominique DINICHERT, Dr Karin FERRIERE, Dr Peter RUETSCHI, Dr Giulio CORAZZA, Dr Anchy IVANIR, et Dr Stella SAAVEDRA, médecins-conseil de l'*HOSPICE GENERAL*

## Décès \_\_\_\_\_

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr François DISERENS, survenu le 23 novembre 2012, du Dr Pierre BLANC, survenu le 6 décembre 2012, du Dr Alain PRETTE, survenu le 11 décembre 2012, du Dr Andrée BERGER, survenu le 12 décembre 2012, et du Dr Martine SIMON BERNARD, survenu le 22 décembre 2012.

## Changements d'adresses

### Le Dr Martine BALANDRAUX OLIVET

Spécialiste en médecine du travail, n'exerce plus à l'OMC, mais au Services Industriels de Genève, chemin du Château-Bloch 2, 1219 Le Lignon.  
Tél. (nouveau) 022 420 70 59

### Le Dr Michèle CASTANIER

Spécialiste en médecine physique et réadaptation, ne consulte plus au Groupe médical d'Onex, mais à Cité générations, centre de soins ambulatoires, route de Chancy 98, 1213 Onex.  
Tél. (nouveau) 022 709 00 35  
Fax (nouveau) 022 709 00 40

### Le Dr Flavio CORTES

Médecin praticien, ne consulte plus au Centre médical de la Servette, mais à la rue Daubin 7, 1203 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 344 85 31  
Fax (nouveau) 022 344 85 34

### Le Dr Corinne ISOZ

Spécialiste en médecine interne et en endocrinologie/diabétologie, ne consulte plus à la rue Henri-Christiné 5, mais à la rue Baudit 6, 1201 Genève.  
Tél. (inchangé) 022 320 90 34  
Fax (nouveau) 022 320 91 11

### Le Dr Lucien MAILLARD

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, ne consulte plus à la rue Ferdinand-Hodler 17, mais à la rue Micheli-du-Crest 22, 1205 Genève.  
Tél. (inchangé) 022 735 33 36  
Fax (inchangé) 022 700 04 14

### Le Dr Basil VARELTZIS

Médecin praticien, ne consulte plus au Centre médical de Cressy, mais à la rue Jacques-Grosselin 25, 1227 Carouge.  
Tél. (nouveau) 022 342 61 38  
Fax (nouveau) 022 342 61 38

### Le Dr Bernardo VARGAS

Spécialiste en chirurgie pédiatrique, chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur et chirurgie, ne consulte plus à la rue de la Synagogue 41, mais à l'Hôpital de La Tour, avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin.  
Tél. (nouveau) 022 719 77 76  
Fax (nouveau) 022 719 64 41

**boss** insurance  
services

*Votre conseiller en assurances  
indépendant depuis plus de 25 ans*

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
- **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
- **Planification** de retraite

#### **Siège principal**

Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville  
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88  
www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

#### **Représentation**

Route des Avouillons 30 - 1196 Gland

1006285

## Ouvertures de cabinets

### Dr Patrick AMRAM

Spécialiste en gynécologie et obstétrique  
Rue d'Italie 11. 1204 Genève  
Tél. 022 311 24 20  
Fax 022 311 46 43

### Dr Manuela BERTOLINI

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie  
Rue Daubin 7, 1203 Genève  
Tél. 022 344 85 30  
Fax 022 344 85 34

### Dr Marie-Luce FEUILLADE

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie  
Centre médical & sportif de Peillonex  
Rue de Genève 67, 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 860 06 00  
Fax 022 348 85 79

### Dr Alexandre RIZZATO

Spécialiste en ophtalmologie  
Chemin Beau-Soleil 22, 1206 Genève  
Tél. 079 516 17 36



**Vos patients souffrent d'une maladie chronique?  
Leur mobilité est réduite?**

**Aidez-les à diminuer leurs frais de transport en leur recommandant**

**NOS TRANSPORTS ACCOMPAGNES «LOW COST»!**

**Tél. 022 328 03 93      [www.fondationagir.ch](http://www.fondationagir.ch)**

### Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Destiné aux médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical (individuel ou de groupe), de joindre un cabinet de groupe ou de reprendre un cabinet existant.

#### Contenu

- **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque)
- **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget)
- **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill)
- **Administration d'un cabinet médical**
- **Assurances**
- **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant**
- **Fiscalité**

**Gratuit pour les membres de FMH Services.** Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K20	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>14 mars 2013</b>	13.30 – 18.00 heures
K21	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>6 juin 2013</b>	13.30 – 18.00 heures
K22	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>12 septembre 2013</b>	17.00 - 21.30 heures
K23	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>21 novembre 2013</b>	17.00 - 21.30 heures

### Remise d'un cabinet médical

Destiné aux médecins désirant remettre un cabinet médical. Idéalement **5-10 ans avant la remise prévue** (pour des questions de taxation et prévoyance).

#### Contenu

- **Aspects juridiques** (autour du contrat de remise/reprise)
- **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill)
- **Assurances et prévoyance**
- **Conséquences fiscales**

**Gratuit pour les membres de FMH Services.** Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K24	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>25 avril 2013</b>	17.00 – 21.30 heures
K25	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>14 novembre 2013</b>	17.00 – 21.30 heures

### Cabinet de groupe

Destiné aux médecins en formation voulant exercer leur future activité en cabinet de groupe. Libres praticiens qui souhaitent affilier leur cabinet individuel à un cabinet de groupe.

#### Contenu

##### Esprit d'entreprise

- Différences entre un cabinet de groupe et un cabinet individuel ainsi que leur gestion
- Personnel
- Planification du projet

##### Modèles de cabinet / formes juridiques / finances / fiscalité

- Différents modèles de cabinets et formes juridiques (cabinet individuel, système de partenariat junior-senior, infrastructure SA / S.A.R.L., solution SA / S.A.R.L avec intégration globale)
- Différentes formes de financement

##### Assurances / Prévoyance professionnelle

- Différences en matière de prévoyance entre une personne juridique (SA, S.A.R.L) et une entreprise individuelle
- Différents besoins individuels (p. ex. médecin avec ou sans enfants)
- Aspects d'assurance responsabilité civile et de prévoyance privée ainsi qu'implications fiscales

##### Rapport d'expérience

- Rapport de l'expérience d'un médecin (co-fondateur d'un cabinet de groupe) de la région
- Création, difficultés, organisation et processus de gestion

**Gratuit pour les membres de FMH Services.** Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K85	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>19 septembre 2013</b>	13.30 – 18.00 heures
-----	---------------	--------------	-------	--------------------------	----------------------

#### Inscription et information

www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services, Mme Cornelia Fuchs-Steinmann, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, tél. 041 925 00 77 ou fax 041 921 05 86

**Remarque:** Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont pris en charge en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

## Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### A sous-louer cabinet de psychothérapie

A sous-louer au 1<sup>er</sup> février 2013 grand cabinet de psychothérapie meublé (mardi au samedi). Facile d'accès, vue sur la plaine de Plainpalais, wifi. Loyer 1280 CHF (charges comprises).

Contact par téléphone: 076 390 08 52

### Remise de cabinet de médecine générale

A remettre pour fin 2013 ou à convenir cabinet de médecine générale à Genève, rive droite, près de la gare; surface de 133 m<sup>2</sup> avec radiologie et laboratoire; conviendrait pour un ou deux praticiens; nombreux parkings à proximité; bien desservi par les transports publics.

Contact par téléphone: 022 732 03 18  
par courriel: [drjpf@bluewin.ch](mailto:drjpf@bluewin.ch)

### A louer ou à remettre

Cabinet médical, 107 m<sup>2</sup>, installé pour deux médecins (médecine générale et allergologie), quartier Charmilles. Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013. 2 places de parking.

Contact par téléphone: 078 649 81 49  
par fax: 022 340 21 51

### Sous-location du bloc opératoire

Salle agréée à sous-louer pour petite chirurgie avec narcose (sauf orthopédie)

Contact par téléphone: 022 733 66 44 (9 h 00 – 12 h 00)  
par courriel: [langenbucher@bluewin.ch](mailto:langenbucher@bluewin.ch)

### A sous-louer bureau de 26 m<sup>2</sup>

A sous-louer à Carouge, proche des Acacias et des transports publics, bureau de 26 m<sup>2</sup>, lumineux, calme avec vue sur parc privatif. Salle d'attente meublée, WC et réduit en commun. Convient bien à psychiatre. Loyer à 1250 CHF. Disponible dès le 01.03.2013

Contact par téléphone: 076 326 89 58

### A sous-louer à Genève-Florissant

Centre médical de Florissant cherche diététicien. A sous-louer à Genève-Florissant dans centre médical bureau de 25m<sup>2</sup> avec balcon, lumineux et calme, moderne et entièrement rénové, avec en commun: espace-secrétariat, salle d'attente, coin cuisine, toilettes & douches patients et privés, à un(e) diététicien(e) dès 01.02.2013.

Contact par téléphone: 076 378 92 95

### Locaux à louer dans Centre médical à Carouge

Afin de compléter notre équipe, cherchons 2 internistes, généralistes ou spécialistes. Surface de 80 m<sup>2</sup>; entièrement rénovée; très bien située, à l'arrêt de trois lignes des TPG; sortie d'autoroute à proximité immédiate. Zone bleue devant l'immeuble. Une place de parc. Libre dès mi-février 2013.

Contact par téléphone: 079 202 25 67  
par courriel: [pou@bluewin.ch](mailto:pou@bluewin.ch)

### Cabinet à partager

Psychiatre cherche à partager son cabinet avec un ou une collègue, interniste, généraliste, ou psychiatre. Belle situation, boulevard des Philosophes, non loin de l'Hôpital. Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Contact par téléphone: 078 809 31 02

## A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique «On nous prie d'annoncer».

### Le deuxième mardi du mois, de 12 h 00 à 13 h 30

#### Interventions psychopharmacologiques 2013

Renseignements et inscription: [christine.famy@hcuge.ch](mailto:christine.famy@hcuge.ch), 022 372 55 60

Lieu: CAAP, rue du Grand-Pré 70, 1202 Genève



### Mardi 12 mars 2013, à 19 h 00

#### Rétine

#### IVT de l'implant dexaméthasone: résultats à 1 an

Dr Jean-Marc Baumgartner et Dr Ulla Birk

Lieu: Clinique de l'œil SA (1<sup>er</sup> étage), av. du Bois-de-la-Chapelle 15, 1213 Onex

## A vos agendas! (suite)

**Jeudi 14 mars 2013, à 12 h 30**

**Prendre en compte la spiritualité du patient; esthétisme ou nécessité?**

**Rôle du médecin et des soignants**

Orateur: Dr Stéphanie Monod – Responsable d'Unité, médecin associé, Service de gériatrie et réadaptation gériatrique, Unité de consultation ambulatoire et communautaire, Hôpital Nestlé, Lausanne.

Lieu: salle de réunion de l'AMG, rue Goetz-Monin 15, 1205 Genève



**Samedi 16 mars 2013**

**5<sup>e</sup> Journée de formation continue de l'ASTPC**

**«La» ou «Les» thérapie(s) psycho-corporelle(s)? Vers une définition.**

Exposés, illustrations cliniques, ateliers, interactivité, discussions.

Programme et bulletin d'inscription:

<http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/5ème-Journée-de-FC-de-lASTPC.pdf>

Compte pour 7 crédits ASMPP, RME, ASCA et pour 7 heures pour la FC de votre association

Lieu: salle de conférence de la Filière physiothérapie HEdS, rue des Caroubiers 25, Genève



**Lundi 25 mars 2013, de 12 h 00 à 13 h 30**

**Fibrillation auriculaire: quelle approche en 2013?**

Animateur: Prof. Mathieu Nendaz

Expert: Prof. Dipen Shah

Renseignements:

Mme Marie-Christine Cansell, tél. 022 372 95 20, fax 022 372 95 82

courriel: Marie-Christine.Cansell@hcuge.ch

Réunion reconnue pour la formation continue (1 Unité) par les SMG/AMG, SSMI et SSMG

Lieu: salle Opéra, bâtiment Opéra, étage 0, HUG



**Samedi 13 avril 2013**

**XX<sup>e</sup> Journée de l'AGEPSO**

**Sublimations et psychosomatique**

Avec Adela Abella (Genève), Edith Creplet (Bruxelles), Gilbert Diatkine (Paris), Gilles Gressot (Genève), Jacques Press (Genève)

Informations: [www.agepsoc.ch](http://www.agepsoc.ch)

Lieu: Uni-Mail, boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève

### La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

#### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

#### Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)

#### Conception-réalisation

Christine Faucogney

#### Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

#### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2500 exemplaires

### AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
14 mars 2013**

**Délai rédactionnel :  
25 février 2013**